



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°106 - NOVEMBRE 2025



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

un point tout d'abord sur le projet de budget 2026. Alors que jamais les débats parlementaires n'ont paru plus ineptes et cacophoniques, il est paradoxal de n'avoir jamais été autant auditionné et questionné cette année par les commissions parlementaires des deux chambres... Pour quel résultat à la fin ? Bien malin est celui qui pourra prédire comment tout cela se terminera, quel sera précisément le budget adopté, par quel moyen, si tant est qu'entre-temps le Gouvernement ne soit renversé, ce que je ne souhaite pas car notre pays continuera alors à faire du surplace et tout le monde s'accorde à dire que la France, compte tenu de son état, n'a pas besoin d'immobilisme, mais qu'au contraire de très nombreux sujets doivent être vigoureusement traités.

Ceci dit, concernant le monde combattant, quelle que soit l'issue de ce spectacle désolant, nous devrions nous y retrouver et les crédits accordés conformes à nos attentes et à la baisse de l'effectif des ressortissants. Je note néanmoins que les crédits solidarité de l'ONACVG sont en baisse de 14 %. Il faut être vigilant car les économies ne doivent pas se faire sur le dos de la solidarité et surtout des plus précaires, je pense tout naturellement en premier lieu aux veuves.

Deux autres sujets m'inquiètent et je vous demande, à votre niveau, de relayer cette préoccupation auprès de vos élus.

La Cour des comptes a mené un audit sur l'ONACVG, en s'intéressant, entre autres, à sa départementalisation et aux réformes qui pourraient être envisagés pour alléger les charges structurelles de l'office. Démanteler un tant soit peu un réseau de proximité et compenser en basculant vers le numérique n'est pas une bonne chose, surtout pour une population âgée frappée d'illectronisme. Il faut y être très attentif et relayer cette préoccupation autour de vous.

Mais la Cour des comptes a également de nouveau dans son viseur l'allocation de reconnaissance du combattant (ARC), l'ancienne retraite du combattant. Pourquoi ? Elle considère que les ressortissants de la quatrième génération du feu, tous professionnels, sont pensionnés quand ils quittent le service actif, à la différence des générations précédentes. Ils n'auraient donc pas besoin, suivant ce principe, d'une allocation complémentaire, alors que cela est justifié par exemple pour les anciens des combats en Afrique du Nord, très majoritairement des appelés du contingent. C'est un peu court et méconnaît surtout l'esprit de cette allocation qui, comme son nom l'indique, traduit la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont exercé un métier singulier : une disponibilité de tous les instants, pas de droit de se syndiquer, pas de droit de grève et surtout pas de droit de retrait. Non les militaires ne sont pas des fonctionnaires comme les autres et à ce titre, la Nation leur doit une reconnaissance particulière, et l'ARC en est un des instruments.

Je sais bien que la Cour des comptes n'émet que des avis, mais par ces temps de concours Lépine budgétaire et fiscal, cette idée peut être reprise par certains de nos élus. Je vous demande sur ce point d'être intransigeant. N'hésitez pas à « mettre le feu » autour de vous sur ce sujet car c'est au sacro-saint principe de la reconnaissance que l'on s'attaquerait dans ce cas-là. Et demain serait-ce le tour de la demi-part fiscale pour les conjoints survivants au titre que ceux qui en bénéficient sont riches puisqu'ils paient des impôts...??

.../...

Un tout autre sujet maintenant qui concerne la repentance ou plutôt les insultes répétées à notre mémoire, donc à nos drapeaux, donc à la France !

Une étape a été franchie par un brillant député du Rhône, membre de surcroît de la commission de la défense et des forces armées. Ce député a cru intelligent de s'insurger que l'on employât positivement le mot « harki » alors que, pour lui, celui-ci signifiait « traître », reprenant ainsi la bonne vieille rhétorique du FLN ! C'est un peu gênant et une marque d'inculture quand on a la double nationalité d'ignorer que ce mot veut-dire « mouvement ». Mais ce qui est plus grave pour un député, c'est d'ignorer la loi et tous les dispositifs mis en place par l'Etat en faveur des harkis en particulier et de tous les supplétifs en général, qui ont choisi à leur risque et péril de rester fidèle à la France et de continuer à la servir malgré une issue qui semblait fatale. En fait, je pense qu'il n'en ignore rien et je serai curieux de savoir ce que fait ce député à l'occasion de la cérémonie du 25-Septembre....

Je pourrais ajouter à ce cas celui du maire de Nanterre, qui fait célébrer, par clientélisme électoral, le 1^{er} novembre 1954, la Toussaint sanglante, jour de sang et de deuil, ou celui de cette poseuse de bombes du FLN honorée par le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et il y en a d'autres...

Certes, il ne faut rien attendre de ces gens-là, comme il ne fallait rien attendre d'autres partis politiques dans les années 60-70, mais leur haine et leur mépris à changer de nature. Il ne s'agit pas de politique ni d'idéologie, mais de collaborer au développement d'un certain communautarisme et c'est autrement plus inquiétant.

Je note avec un vif plaisir que l'Association de femmes, de filles/fils de harkis et leurs alliés à déposer une plainte contre le député du Rhône, et elle ne serait pas la seule...

Hervé Longuet, président national

Actualités du président national



29 octobre
Réunion régionale Sud-Est

30 octobre
Réunion des associations de l'UNC-13



24 octobre
Réunion de travail avec le
général chef de la division
cohésion nationale
de l'état-major des armées



RETROSPECTIVE

Jeudi 16 octobre

Dévoilement de la plaque en mémoire du général Durand
sur la façade du 1^{er} siège de l'UNC (Paris, 9^e)
Vernissage de l'exposition sur le général Durand
(mairie du 9^e)

Vendredi 17 octobre

Audition sur le projet de loi de finances 2026
par la commission des finances du Sénat
Recueillement sur la tombe du général Durand
Ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe

Samedi 18 octobre

Messe en mémoire du général Durand et de ses fils
en la cathédrale Saint-Louis des Invalides

Vendredi 24 octobre

Entretien téléphonique avec la ministre déléguée auprès
de la ministre des Armées et des Anciens combattants
Réunion de travail avec le général chef de la division
cohésion nationale de l'état-major des armées

Lundi 27 octobre

Réunion de travail à l'ONaCVG

Mercredi 29 et jeudi 30 octobre

Déplacement dans les Bouches-du-Rhône
Rencontre avec les UNC 06, 13, 34, 83 et 84
Rencontre avec les associations de l'UNC-13

Jeudi 6 novembre

Conseil d'administration des Ailes brisées
Réunion de travail à l'ONaCVG

Vendredi 7 novembre

Réunion du G12 par la ministre déléguée auprès
de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Lundi 10 novembre

Déjeuner de travail
avec la directrice générale de l'ONaCVG

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
et hommage à tous les morts pour la France

Mercredi 12 novembre

Bureau national en visioconférence
Audition sur le projet de loi de finances 2026
par la commission des affaires sociales du Sénat

Vendredi 14 novembre

Comité de performance de l'ONaCVG

AGENDA

Lundi 17 novembre

Déjeuner de travail avec le conseiller argumentaires, discours et opinion du Premier ministre

Mardi 18 novembre

Concert de l'orchestre d'harmonie de la musique de l'air et de l'espace

Jeudi 20 novembre

Conseil d'administration du Comité de la Flamme

Vendredi 21 novembre

Signature d'une convention de partenariat avec l'association Soutien commando
Gala du Fonds de dotation du Bleu de France

Lundi 24 novembre

Conseil d'administration de l'ONaCVG
Visite du Mémorial des martyrs de la déportation

Mardi 25 novembre

Matinée d'information au profit du monde combattant organisée par la division cohésion nationale de l'état-major des armées

Mercredi 26 novembre

Ravivage de la Flamme par le Souvenir français

Vendredi 28 novembre

Conseil d'administration national

Samedi 29 novembre

Colloque sur la guerre d'Indochine

Lundi 1^{er} décembre

Déjeuner de travail avec le conseiller mémoire, culture et discours de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Vendredi 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Dimanche 14 décembre

Cérémonie du 30^e anniversaire de la fin de mandat de la FORPRONU en ex-Yougoslavie par l'Anopex